

Introduction

Christian Leuprecht

Le but de ce recueil est de favoriser la collaboration et le dialogue entre la communauté des chercheurs et les responsables de l'élaboration de politiques sur les nouvelles menaces transnationales envers le Canada, dans un esprit d'ouverture visant à faire participer des penseurs de l'extérieur du gouvernement fédéral au processus d'élaboration de politiques. La prospective stratégique est la capacité à prédire l'évolution des questions de sécurité pour éviter qu'elles nous prennent par surprise. Dans cette optique, le recueil vise à faire connaître les conséquences des principales tendances transnationales sur la sécurité nationale et frontalière. Il a également comme objectif de susciter l'intérêt envers ce domaine politique qui, malgré sa grande visibilité publique, a reçu peu d'attention de la part des chercheurs. Enfin, il vise à construire et à renforcer la capacité à comprendre les effets probables des menaces transnationales envers le Canada. Pour que le Canada puisse conserver sa souveraineté et son autorité politique en matière de sécurité, il doit être en mesure de trouver des réponses fondamentalement canadiennes à la question des répercussions probables des menaces transnationales sur la sécurité nationale. Les chercheurs peuvent contribuer de façon importante à ce processus en cernant les paramètres sous-jacents des tendances stratégiques, en élaborant des cadres rigoureux de conceptualisation des menaces prospectives à la sécurité du Canada et en jouant le rôle d'« équipes rouges » qui remettent en question les décisions prises par les ministères fédéraux intéressés. Ce recueil vise à favoriser la réalisation de travaux importants dans le domaine en permettant une meilleure compréhension des menaces transnationales qui risquent fortement d'influencer le climat de sécurité au Canada au cours des premières décennies du XXI^e siècle.

Les notes de recherche colligées dans ce volume sont le fruit d'un atelier qui a réuni des chercheurs canadiens et des représentants des ministères fédéraux intéressés dans le but d'amorcer un dialogue sur les conséquences des menaces transnationales sur la sécurité nationale et frontalière au Canada. Leurs objectifs immédiats étaient de :

- 1) présenter une synthèse concise de la recherche canadienne dans le domaine;
- 2) rendre plus accessible la recherche effectuée à l'étranger et portant sur les futures menaces contre le Canada dans le but de
- 3) susciter l'intérêt des chercheurs et consolider la capacité de recherche au Canada en matière de sécurité nationale et frontalière et des tendances transnationales concomitantes,
- 4) déterminer les variables, tendances, effets et lacunes en matière de connaissances pour lesquels il est le plus probable que des recherches produisent des résultats concluants.

Dans cette optique, les notes de recherche comprises dans ce volume ont pour objectifs de

- 1) brosser le portrait du contexte changeant des menaces à l'échelle mondiale en décrivant les grandes tendances économiques, politiques, démographiques et climatiques et leur effet prévu sur le cours des événements de la prochaine décennie;
- 2) évaluer les effets positifs et négatifs de ces tendances pour le Canada en général et pour la sécurité du Canada en particulier;
- 3) déterminer comment ces tendances risquent d'influencer les facteurs favorables et défavorables à la circulation des personnes et des biens qui franchissent les frontières canadiennes;
- 4) examiner l'évolution des coûts des transactions tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur de nos frontières dans un contexte de mondialisation et leur effet sur le Canada et la sécurité du pays; 5) comprendre la marge de manœuvre politique du Canada en matière de réponse nationale et internationale; 6) évaluer les répercussions probables des décisions passées et des arrangements institutionnels actuels sur les décisions politiques futures liées à ces tendances. En guise d'introduction, ce chapitre commence par une description de la sécurité du point de vue du Canada, qui sera suivie de quelques brèves réflexions sur les perspectives stratégiques et d'un survol rapide des notes de recherche qui composent ce volume.

Questions de sécurité

Il existe de bonnes raisons pour lesquelles les Canadiens ne devraient pas se contenter de s'appuyer sur la recherche et l'expérience politique d'autres pays pour élaborer leurs politiques en matière de sécurité. En effet, tant la façon de *percevoir* les menaces que la façon de les *traiter* diffèrent selon les pays. Une tendance qui ne représente qu'une menace pour le Canada peut constituer une grande vulnérabilité pour un autre pays. Bien que le Canada dispose d'une puissance matérielle plus faible que d'autres pays, ce qui signifie qu'il est théoriquement plus vulnérable aux menaces transnationales que des États plus forts, il jouit d'un avantage géostratégique important en raison de sa proximité des États-Unis. Par ailleurs, cette proximité amplifie certaines menaces, et la dépendance économique du Canada envers les États-Unis impose une série particulière de contraintes relatives à la prise de décision.

Comme le Canada est un pays à faible densité de population qui ne partage sa frontière terrestre qu'avec un seul pays et dont la prospérité dépend de la stabilité politique internationale, des marchés mondiaux et des voies de libre-échange, ses intérêts nationaux ont toujours dépendu de sa façon d'interagir avec le monde plutôt que de son choix d'interagir ou non avec d'autres pays. Le Canada a longtemps cherché à équilibrer les approches mondiale, multilatérale et bilatérale de protection de ses intérêts en matière de sécurité nationale. En raison de la taille réduite de sa population et de son économie, ainsi que de son emplacement géostratégique, la propension du Canada à adopter une approche réaliste centrée sur l'État pour réaliser ses objectifs en matière de sécurité est modérée par son besoin de créer des synergies grâce à la collaboration. Par ailleurs, en raison de la diversification de sa population, le Canada a tendance à adopter une approche constructiviste pour élaborer sa politique de sécurité, qui reflète les valeurs de la société en général, mais également les intérêts de communautés particulières en matière de sécurité nationale.

Enfin, à défaut d'une menace précise et actuelle, qu'elle soit nationale ou internationale, la politique de sécurité du Canada a généralement été guidée par un optimisme et une certitude démesurée (par rapport aux politiques de pays dont la population et l'économie sont de taille comparable). Cette orientation transparaît dans la culture sociale, qui laisse peu de place à la sécurité, et dans les investissements du Canada en matière de sécurité, qui sont invariablement inférieurs (par habitant et en pourcentage du PIB) à ceux de la plupart des autres pays du monde. Les mots du sénateur Raoul Dandurand, qui affirmait en 1924 que le Canada était une « maison à l'épreuve du feu », loin des « matières inflammables » des conflits mondiaux, ont continué de résonner au Canada pendant la plus grande partie du XX^e siècle.

Les attaques du 11 septembre 2001 ont remis la question de la sécurité nationale au cœur des préoccupations des gouvernements. La priorité absolue du Canada a toujours été l'ouverture de sa frontière avec les États-Unis. Pourtant, il ne faut pas surestimer l'effet du 11 septembre sur le resserrement de la politique de sécurité nationale du Canada. En effet, le Canada avait déjà entrepris de renforcer la coopération en matière de sécurité bilatérale avant le 11 septembre 2001, en signant l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur leur frontière commune en 1995. L'orientation du Canada en matière de sécurité semble axée sur les avantages tangibles de la consolidation des relations bilatérales avec d'autres pays, et non pas seulement avec les États-Unis. Malgré l'augmentation des menaces provenant de l'intérieur, les responsables de l'élaboration de politiques continuent de concevoir des stratégies de promotion de la sécurité nationale axées sur les menaces extérieures. Même les questions généralement regroupées sous la bannière de la « sécurité intérieure », comme l'extrémisme violent provenant de l'intérieur et l'intégrité des frontières, sont grandement influencées par les dynamiques internationales, comme l'intervention militaire de pays occidentaux dans des sociétés à prédominance musulmane et les déplacements internes générés par les conflits nationaux. Bien que les cosmopolites et certains constructivistes affirment qu'il n'est plus pertinent d'établir une distinction entre sécurité nationale et sécurité internationale en cette ère de mondialisation, les gouvernements canadiens font systématiquement la distinction entre questions internationales et nationales lorsqu'ils mettent à jour les politiques dont dépendent les stratégies en matière de sécurité du pays.

L'amélioration de la capacité à anticiper les conséquences probables des menaces transnationales envers le Canada au cours des prochaines années facilitera la planification stratégique et la participation proactive des responsables de l'élaboration de politiques et des organismes de sécurité canadiens. Habituellement, ce processus cognitif est un exercice d'inférence basé sur les tendances passées et présentes qui permet de peindre un portrait généralement linéaire des événements futurs : « *Driven by an inherent desire to bring order to a disorderly, chaotic universe, human beings tend to frame their thoughts about the future in terms of continuities and extrapolations from the present and occasionally the past* » (United States Joint Forces Command, 2008, p. 6). Le problème de cette méthode d'évaluation stratégique est qu'elle se révèle de moins en moins fiable : pour diverses raisons, les analystes stratégiques professionnels n'avaient pas prévu la crise financière en Asie de 1997, les événements du 11 septembre, la crise entourant le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le tsunami en Asie du Sud-Est de 2004, la crise financière mondiale de 2008-2009 et l'accident nucléaire de Fukushima après le tremblement de terre de Tohoku en mars 2011.

Prospective stratégique

Réfléchissons à l'observation d'Andrew O'Neil sur la justesse des prédictions des chercheurs en relations internationales sur les changements dans le système international (2011). Le début de la révolution nucléaire, au cours des années 40, a porté les gens à croire qu'aucune guerre ne serait menée tant qu'existent les armes nucléaires, étant donné le risque que ces conflits dégénèrent inévitablement en guerres nucléaires. De même, les prédictions généralisées concernant le déclin final des États-Unis après la guerre du Vietnam étaient bien loin du compte. Cependant, l'élément le plus dommageable a

probablement été l'incapacité à prédire la fin de la guerre froide et de la bipolarité, qui a empêché la concrétisation des dividendes de la paix.

Dans ce cas, pourquoi l'histoire et ses enseignements ne font-ils l'objet que d'explications *a posteriori*? Stanley Hoffmann (1977, p. 57) constate qu'une partie du problème relève de l'interprétation de la nature même du changement :

« *Because we have an inadequate basis for comparison, we are tempted to exaggerate either continuity with the past that we know badly, or the radical originality of the present, depending on whether we are struck by the features we deem permanent, or with those we do not believe existed before. And yet a more rigorous examination of the past might reveal that what we sense as new really is not, and that some of the "traditional" features are far more complex than we think.* »

Un des éléments récurrents qui nuit aux chercheurs est la tendance à exagérer les effets à long terme de changements prétendument « transformateurs » qui indiqueraient soi-disant une coupure par rapport aux modèles établis de comportement. Comme l'a exprimé Kal Holsti, « *One detects in these claims a large component of wishful thought that seems to be replacing serious, empirically-based, and authoritative analysis* » (1998, p. 16). Après la Seconde Guerre mondiale, nombreux sont ceux qui pensaient que les États accepteraient dorénavant de sacrifier leurs intérêts nationaux d'importance moindre pour permettre aux institutions internationales de travailler dans l'intérêt général de la communauté internationale. De nombreux chercheurs ont vu dans la fin de la guerre froide l'avènement d'un nouvel ordre libéral. Le libéralisme, né d'idéaux des Lumières, leur semblait se répandre à l'échelle internationale; la mondialisation diminuait la pertinence des États. Ces prédictions ne se sont pas matérialisées, et depuis la fin de la guerre froide, c'est toujours le *statu quo* : rivalité entre puissances mondiales, conflits ethno-religieux, violations des droits de la personne, génocides, et déstabilisation ou sauvetages du système financier international par... les États. Ces derniers demeurent les principales unités d'interaction, l'anarchie persiste dans le système, et la principale préoccupation de la plupart des États reste la question de l'équilibre des pouvoirs à l'échelle mondiale et régionale, et non les menaces provenant d'acteurs autres que les États.

Les cadres de conceptualisation des menaces prospectives à la sécurité du Canada doivent nécessairement être basés sur certains postulats sur le monde. Pourtant, les théories qui promeuvent le changement normatif, comme le libéralisme ou la théorie critique, n'ont pu donner lieu à des jugements équilibrés et objectifs sur les événements futurs. En l'absence de capacité et de méthode, la documentation produite par les universitaires sur les menaces à la sécurité future du Canada demeure forcément incomplète. À l'instar de l'ouvrage satirique *Saber-Tooth Curriculum* (Peddiwell, 1939), qui était composé d'une série d'exposés fictifs sur l'éducation à l'ère paléolithique (présentant l'enseignement d'habiletés cruciales comme attraper des poissons à mains nues et effrayer des tigres à dents de sabre avec du feu), l'étude des politiques canadiennes en matière de sécurité a tendance à être passéiste, les chercheurs évitant les conjectures au sujet des événements futurs.

Cette situation résulte en partie de l'aversion des chercheurs canadiens pour les discussions méthodiques fondées sur des données probantes au sujet de l'avenir. Évidemment, le problème découle en partie du fait que la façon habituelle d'appliquer la

méthode scientifique en sciences humaines n'est pas adaptée aux activités de recherche sur des sujets sur lesquels nous ne possédons pas déjà une documentation abondante permettant d'émettre des hypothèses pour les soumettre à une analyse empirique. Par nature, les chercheurs voient d'un œil dubitatif les conjectures sur les événements futurs. Puisque l'avenir ne peut se transcender (en dépit de ce qu'en disent les adeptes du postmodernisme), les possibilités de prédictions sont illimitées. Par conséquent, les études portant sur l'avenir ne sont pas de nature positiviste. Par ailleurs, il s'avère que la méthode scientifique n'est de toute façon pas adaptée à la prédiction d'événements singuliers. Elle peut cependant servir à déceler des tendances, leur probabilité et leurs effets. Comme le remarque le Development, Concept and Doctrine Centre du ministère de la Défense du Royaume-Uni (DCDC, 2007, p. v) :

« The future will happen as a result of long wave themes and developments that unite the past, the present and the future. However, one constant in history – the power of contingency and surprise – will continue to dominate our future, which will be influenced and punctuated by unexpected events, startling surprises, major discontinuities and the pervasive operation of chance. »

Une façon de voir les événements futurs est de distinguer les marqueurs de tendances des marqueurs de discontinuité. Les tendances sont des processus linéaires; à l'inverse, les discontinuités constituent d'importantes ruptures le long de trajectoires autrement linéaires.

Cependant, dans une ère où la gestion des risques fait partie intégrante de l'État providence moderne (Beck, 2009), il faut accepter non seulement les menaces elles-mêmes, mais aussi la façon dont les perceptions concurrentes des menaces risquent d'influencer les choix offerts et les décisions finales. La perception des menaces constitue la variable décisive qui intervient entre l'action et la réaction (Jervis, 1976; Rouhana et Fiske, 1995). Lorsqu'aucune menace n'est perçue, même en présence de preuves objectives, il est difficile de mobiliser des ressources pour la sécurité. Inversement, des ressources risquent d'être affectées à la sécurité de manière sous-optimale pour contrer des perceptions de menaces qui ne s'appuient pas sur des données (Mueller, 2005). Par nature, l'être humain entretient certaines présuppositions et attentes par rapport au comportement humain sur lesquelles il se base pour repérer les signaux parmi le bruit. Le socioconstructivisme et la théorie de l'identité sociale ont démontré qu'un sentiment d'identité commune diminue la perception des menaces entre groupes et améliore la coopération (Rousseau, 2006; Rousseau et Garcia-Retamero, 2007). Par conséquent, on peut s'attendre à ce que le processus psychologique responsable de la perception des menaces soit particulièrement sensible lors de l'évaluation des problèmes de sécurité, puisque la sécurité (ou l'insécurité) dépend souvent de la divergence des identités. Lors de l'analyse des données, les observateurs doivent choisir les critères qui guideront la sélection, l'interprétation et l'évaluation de l'information. Les facteurs qui influencent la perception des menaces comprennent (Cohen, 1978, p. 95) : 1) l'articulation des décideurs, c'est-à-dire leurs jugements et réactions personnelles face à la menace; 2) la description de l'état d'esprit des décideurs par leurs contemporains; 3) l'exploration de différentes réactions à la menace par les décideurs; 4) les « processus d'adaptation » mis en place par les décideurs en réaction à la menace. Chacun de ces indicateurs peut être

présent individuellement sans qu'une menace soit perçue; cependant, leur convergence sous la forme d'une évaluation indique qu'une menace a été perçue.

D'une part, ce recueil porte sur les menaces à la sécurité du Canada dégagées des tendances actuelles. Ces menaces sont basées sur des tendances observables qui continueront probablement à façonner les dynamiques transnationales. D'autre part, ce volume comprend une discussion sur une série de menaces issues de discontinuités qui pourraient apparaître au cours des prochaines années. Il s'agit de menaces qui pourraient modifier du tout au tout la situation canadienne en matière de sécurité, c'est-à-dire qui pourraient entraîner un choc. Il est de l'intérêt du Canada, de la population canadienne et des universitaires canadiens de réfléchir sérieusement aux menaces transnationales et aux chocs externes qui pourraient influencer la situation du pays en matière de sécurité au cours des prochaines années.

Analyse de l'environnement

Les notes de recherche réunies dans ce volume visent à attirer l'attention sur les menaces transnationales auxquelles fera face le Canada au cours des prochaines années. Une menace pose un danger immédiat, alors qu'un défi ne constitue qu'une situation difficile. Pour la plupart des pays, être menacé signifie que leur souveraineté territoriale pourrait être compromise. De ce point de vue, les principales menaces envers la sécurité de la plupart des pays sont liées aux États : réorganisation importante des pouvoirs, conflits ou confrontations entre grandes puissances, prolifération et utilisation d'armes de destruction massive, essor de la démocratie non libérale et de l'autoritarisme compétitif, et montée du néo-isolationnisme aux États-Unis.

La situation est différente au Canada. L'intégrité territoriale du pays est peut-être mise à l'épreuve, mais elle n'est pas menacée. De nombreuses menaces contre le Canada ne sont pas principalement liées aux États, du moins pas directement ni explicitement : crime transnational, extrémisme violent, immigration irrégulière, trafic illicite de personnes et de biens qui traversent la frontière canadienne, changements climatiques, catastrophes naturelles et épidémies. Néanmoins, certaines de ces menaces sont associées à des facilitateurs déterminants liés aux États, notamment à des États qui soutiennent le terrorisme international, comme l'Iran, et à des États qui participent à des activités de piratage et de cyberespionnage, comme la Chine.

Le recueil commence sur une discussion de Brian D. Finlay sur les défis de la « gestion au-delà des frontières ». Il se concentre sur les différentes menaces transnationales et autres auxquelles fait face la communauté internationale contemporaine, soutenant que les politiques de sécurité seront grandement influencées par l'émergence d'acteurs privés qui deviendront des rouages importants dans le nouvel ordre mondial, par l'expansion des marchés émergents du Sud, et par la propension future pour les solutions « englobant toute la société » aux défis sécuritaires.

D'après Jeremy Leonard, l'économie constitue un défi souvent négligé en matière de sécurité nationale. En examinant l'état de l'économie mondiale et la place qu'y occupe le Canada, Leonard est d'avis qu'il faut porter une attention particulière à certaines questions essentielles, comme les répercussions de la montée des économies émergentes, de l'espionnage industriel et de la position des États-Unis au sein de l'économie mondiale, étant donné que le destin économique des États-Unis au cours des prochaines décennies influencera profondément la position du Canada en matière de sécurité.

Ron Deibert développe la question de l'espionnage industriel abordée par Leonard en se penchant sur le thème général de la cybersécurité et de l'émergence des études à ce sujet. Ses recherches portent à croire que le Canada est en retard dans ce domaine, le gouvernement à Ottawa étant très exposé aux cyberattaques comme celle ayant causé la mise hors ligne du site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor pendant plusieurs mois.

Les changements démographiques constituent une troisième source d'insécurité. Christian Leuprecht affirme que les rapides changements démographiques constatés dans le monde politique contemporain, soit le vieillissement et la stagnation de la population des pays du Nord et la croissance rapide de la population des pays du Sud, où les jeunes sont très nombreux, entraîneront d'importantes conséquences pour la sécurité, surtout pour le Canada. D'après lui, les tendances migratoires du Canada seront influencées par des facteurs de répulsion et d'attraction, étant donné que le pays est considéré comme une destination de plus en plus attrayante pour les individus, les familles et les groupes impliqués dans des conflits à différents endroits du monde, ce qui posera des défis continus au gouvernement canadien, qui devra non seulement gérer les flux migratoires, mais également la socialisation des immigrants.

L'augmentation probable des flux migratoires causée par les changements démographiques accentuera la pression sur les frontières canadiennes. François Crépeau aborde le sujet de la sécurisation des frontières. Selon lui, l'irrégularité des flux migratoires étant une caractéristique permanente du monde politique contemporain, les mesures de contrôle de la circulation de personnes entre pays ne peuvent faire l'objet de mesures temporaires : le gouvernement devrait avoir pour objectif de s'assurer que les mesures de sécurisation mises en place sont à la fois constitutionnelles et légitimes. Il ajoute que les gouvernements devraient également chercher à modifier le discours sur la migration pour que les questions de sécurité « puissent y prendre leur place véritable (non imaginée) » dans l'élaboration des politiques.

Les mouvements migratoires du Sud vers le Canada mettent en lumière un autre défi : le passage d'un type d'urbanisation à un autre. Dans les pays du Sud, l'absence de formalisme dans l'économie politique urbaine constitue la norme. Au Canada, bien que le phénomène soit moins visible, les activités informelles ne manquent pas, qu'il s'agisse de squattage ou de trafic de stupéfiants. Julie-Anne Boudreau examine les implications du secteur informel pour la sécurité canadienne, s'intéressant en particulier aux réseaux criminels transnationaux ascendants qui posent un risque de plus en plus grand au Canada.

Trois articles portent sur les défis sécuritaires présentés par les réseaux criminels transnationaux. James Sheptycki amorce la discussion en faisant remarquer le peu de connaissances que nous possédons sur le crime transnational en contexte canadien. Il affirme qu'il faut former un nouveau noyau de chercheurs en sciences sociales qui examineraient les microstructures sociales du crime organisé pouvant être reliées aux grandes macrostructures sociales. De leur côté, Carlo Morselli et Mathilde Turcotte examinent les répercussions du trafic de stupéfiants, de la prostitution et du jeu illégal, affirmant que les réseaux criminels doivent être considérés comme des acteurs dynamiques et flexibles extrêmement sensibles à leur environnement, donc également capables d'être influencés par un État réactif, ce qui positionnerait la police « au cœur de la solution ». Martin Bouchard soutient que notre compréhension de l'activité criminelle transnationale pourrait être améliorée par une analyse des réseaux sociaux axée sur la

diversité des liens d'amitié et de parenté entre individus et groupes. Le point commun entre ces trois articles est que leurs auteurs reconnaissent qu'il faut étudier davantage les réseaux transnationaux afin d'élaborer des politiques appropriées.

Aux menaces provenant des réseaux criminels transnationaux s'ajoutent celles posées par l'extrémisme transnational. Clark McCauley examine les mécanismes de radicalisation des individus et des groupes, en mettant l'accent sur le terrorisme et l'extrémisme jihadiste. Selon lui, malgré le récent déclin du nombre et de la gravité des menaces posées par les jihadistes en Amérique du Nord, il est probable que d'autres formes de menaces extrémistes gagnent en importance, par exemple, celles provenant de groupes droitistes ou écoterroristes.

La plupart des menaces à la sécurité dont il est question dans ce recueil proviennent de l'action directe d'acteurs et agents humains. De leur côté, Robert McLeman et Barry Smit étudient les répercussions des changements climatiques sur la sécurité au Canada. Ils affirment que les conséquences graves qu'auront les changements climatiques sur les eaux arctiques, par exemple, poseront de nombreuses difficultés pour la souveraineté canadienne dans l'Arctique. Lorsque les effets de ces changements se feront sentir à l'échelle mondiale, les Canadiens travaillant à l'étranger dans le cadre de missions de maintien de la paix ou d'aide humanitaire risquent d'être victimes de l'instabilité des régions les plus touchées par les changements climatiques. Mais surtout, et dans le même ordre d'idées que les observations de Leuprecht sur les pressions migratoires, McLeman et Smit croient que les conséquences des changements climatiques accroîtront les mouvements des immigrants et des réfugiés vers le Canada.

Ces notes de recherche sont accompagnées d'une réflexion finale sur certains des thèmes généraux abordés par les participants dans ce volume et d'une discussion sur les politiques, programmes et priorités de recherche à envisager pour l'avenir.

Bibliographie et lectures complémentaires

- BECK, Ulrich. (2009). *World at Risk*. Cambridge : Polity Press.
- COHEN, Raymond. (1978). « Threat Perception in International Crisis », *Political Science Quarterly*, vol. 93, n° 1, p. 93-107.
- DEVELOPMENT, CONCEPTS AND DOCTRINE CENTRE. (2007). *Global Strategic Trends Programme: 2007-2036*, 3^e édition. Londres : United Kingdom Ministry of Defence.
- HOFFMANN, Stanley. (1977). « An American Social Science: International Relations », *Daedalus*, vol. 106, n° 3, p. 41-60.
- HOLSTI, K.J. (1998). *The Problem of Change in International Relations Theory*, document de travail n° 26. Vancouver : University of British Columbia, Institute of International Relations. Adresse URL : <http://www.ligi.ubc.ca/sites/liu/files/Publications/webwp26.pdf>
- JERVIS, Robert. (1976). *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton : Princeton University Press.
- MUELLER, J. (2005). « Simplicity and Spook: Terrorism and the Dynamics of Threat Exaggeration », *International Studies Perspectives*, vol. 6, n° 2, p. 208-234.
- O'NEIL, Andrew. (2011). « Conceptualising Future Threats to Australia's Security », *Australian Journal of Political Science*, vol. 46, n° 1, p. 19-34.
- PEDDIWELL, J. Abner. (1939). *The Saber-Tooth Curriculum*. New York : McGraw-Hill.
- ROUHANA, Nadim N. et Susan T. FISKE. (1995). « Perception of Power, Threat, and Conflict Intensity in Asymmetric Intergroup Conflict: Arab and Jewish Citizens of Israel », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 39, n° 1, p. 49-81.
- ROUSSEAU, David L. (2006). *Identifying Threats and Threatening Identities: The Social Construction of Realism and Liberalism*. Stanford : Stanford University Press.
- ROUSSEAU, David L. et Rocio GARCIA-RETAMERO. (2007). « Identity, Power, and Threat Perception: A Cross-National Experimental Study », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 5, p. 744-771.
- UNITED STATES JOINT FORCES COMMAND. (2008). *The Joint Operating Environment 2008: Challenges and Implications for the Future Joint Force*. Suffolk, VA.